

TEXTE ADOPTÉ no **256**

« *Petite loi* »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 1998-1999

4 mars 1999

RÉSOLUTION

*créant une commission d'enquête
sur le régime étudiant de sécurité sociale.*

L'Assemblée nationale a adopté la résolution dont la teneur suit :

Voir les numéros : **1059, 1100 et 1181.**

Economie sociale.

Article unique

Il est créé, en application des articles 140 et suivants du Règlement, une commission d'enquête de trente membres sur le régime étudiant de sécurité sociale.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 4 mars 1999.